



Publié le 16 juin 2023

**Mairie d'AUBY**  
Fourniture d'articles d'habillement  
Lot 7 Accessoires de sécurité.  
Avenant 2  
Décision n° 2023/127/MP

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 Juin 2020 l'autorisant à exercer les compétences énumérées dans le cadre de l'Article précité,

Vu le code de la commande publique,

1. 1. 1. DEC\_20220510\_ALEDIEU\_CCHARLES\_ATTRIBUTION\_LOTS 1-2-4-7-8 FOURNITURE\_D'ARTICLES\_D'HABILLEMENT attribuant l'accord-cadre en matière de fourniture et livraison d'articles d'habillement pour les agents de la ville d'AUBY et du CCAS d'AUBY « Lot 7 – Accessoires de sécurité », à la société TRENOIS DECAMPS visée en sous-préfecture le 17 Mai 2022,

Considérant que dans le cadre du marché précité, il convient d'ajouter au marché public de nouvelles références.

Désignation	Référence du produit	Prix unitaire HT
Harnais nacelle	SIR 117	91.32 €
Tenue de pluie	TRL 021	50.42 €

Considérant que cet avenant n'aura pas d'incidence financière,

Les autres clauses demeurent inchangées.

Le Maire,

**Décide**

**Article 1**

De procéder à la signature de l'avenant n°2 à l'accord cadre Fourniture et livraison d'articles d'habillement pour les agents de la ville d'Auby et du CCAS d'AUBY pour le lot 7 « Accessoires de sécurité », ajoutant des nouvelles références au bordereau des prix unitaires.

AUBY, le 15/06/2023

Christophe CHARLES

  
Maire